

ACCUEILS DE LOISIRS INTERCOMMUNAUUX

VACANCES FÉVRIER 2026

ADOS

 **BELLAC**

 **MONDON**
 **MAGNAC**



Harry Potter

Sortie Laser Game

DU 9 AU 20 FÉVRIER 2026

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
25 JANVIER
2026



CCHLeM





Communauté de communes
Haut Limousin en Marche

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHÉ
12 AVENUE JEAN JAURÈS 87300 BELLAC
WWW.HAUTLIMOUSINENMARCHÉ.FR



TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

TARIFS	QF de 0 à 400		QF DE 401 À 726		QF DE 727 À 1300		QF = ou > à 1301	
	CCHLeM	Hors CCHLeM	CCHLeM	Hors CCHLeM	CCHLeM	Hors CCHLeM	CCHLeM	Hors CCHLeM
Résident								
Journée	9€60	12€40	9€80	12€65	10€10	13€	10€60	13€80
Demi-journée sans repas	4€90	6€20	5€10	6€50	5€40	6€90	5€90	7€55
Demi-journée avec repas	7€55	9€70	7€75	10€	8€	10€40	8€55	11€10
Forfait semaine					44€90	57€85	47€95	61€90
Soirée	3€25	4€20	3€25	4€20	3€25	4€20	3€25	4€20
 Transport (par trajet)	1€75	2€20	1€75	2€20	1€75	2€20	1€75	2€20



Consultez le règlement du service jeunesse : hautlimousinenmarche.fr/jeunesse/

Extrait du règlement :

- Respecter la dates limite d'inscription.
- Les ado non-inscrits ne seront pas accueillis.
- Toute absence non signalée 48h à l'avance ou non justifiée par un certificat médical sera facturée.
- Pour participer à la sortie : 3 jours d'inscriptions sur la période sont obligatoires.

Paiement au Trésor Public à réception de la facture en

- espèces, chèques, carte bancaire,
- comités d'entreprises,
- chèques vacances (ANCV),
- CESU agréés accueil de loisirs.

Documents à fournir

lors de la première inscription, puis chaque année :

- justificatif du quotient familial,
- passeport CAF,
- fiche sanitaire complétée,
- coupon retour acceptation du règlement intérieur.

Sans ces pièces justificatives, le tarif le plus élevé est appliqué selon grille tarifaire ci-dessus

HORAIRES



SUR PLACE

ARRIVÉE à 13h30

DÉPART à 18h30

NAVETTES depuis Mondon et Magnac-Laval

Ne pas jeter sur la voie publique - Pensez au tri !



ADO VACANCES FÉVRIER 2026

Accueil de Loisirs ADO

Bellac

9 rue Chanzy

Contact : Guillaume
06 88 90 24 38
alsh.ados@cchlem.fr

Selon les périodes, les jeunes sont accueillis dans différents sites, avec des **navettes** organisées au départ et au retour des collèges du territoire les mercredis et des différents accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.

NAVETTES

Mondon



Départ 8h30
Retour 17h50

Magnac-Laval



Départ 8h50
Retour 17h30

VACANCES FÉVRIER 2026 - FICHE D'INSCRIPTION

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT

DATE DE NAISSANCE

CLASSE

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL

Téléphone

Email

ADRESSE

Je souhaite inscrire mon enfant à (cochez les cases correspondantes) :

9 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

10 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

11 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

12 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

13 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

BELLAC

16 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

17 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

18 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

19 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

20 FÉVRIER

- MATIN
 REPAS
 APRÈS-MIDI

MAGNAC

MONDON

J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités de paiement et le règlement.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature du responsable légal

PROCHAINE PÉRIODE

25 FÉVRIER AU 1^{ER} AVRIL



avec un grand tournoi le dernier mercredi !



Les actualités de la
#CCHLeM
sont sur l'application
Panneau Pocket



Formulaire d'inscription à retourner complété

par mail :

alsh.ados@cchlem.fr

ou à remettre à :
Communauté de Communes
du Haut Limousin en Marche

Service Jeunesse

43, bis av de Lattre de Tassigny
87210 Le Dorat



hautlimousinenmarche.fr

ou

12 avenue Jean Jaurès
87300 Bellac



Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de gestion des services souscrits (inscription, facturation). Conformément au RGPD du 27.04.2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des informations qui vous concernent. Pour exercer vos droits, vous pouvez en faire la demande aux responsables de service jeunesse.